

## **APP2R**

*Association pour une Pêche à Pied Respectueuse de la Ressource  
« Pêcher bien c'est mieux que pêcher plus »*

*Bulletin d'information aux adhérents - Septembre 2012*

*Chers adhérents,*

### **Compte-rendu de l'Assemblée générale du 8 septembre 2012**

*A la tribune autour du Président Philippe Vigoureux étaient regroupés les membres du CA : de gauche à droite Arlette Laplace-Dolonde, Jacques Gallet, Pierre Javaudin, Abel Smail, Denis Galbadon, Max Lecampion, Jean Claude Dauvin. Yves Coulomb est excusé. Monsieur le maire d'Agon-Coutainville a rejoint la tribune pendant l'AG.*

### **Ordre du jour de l'AG**

*Accueil, remerciements et présentation de l'organisation de l'AG,*

*Présentation du rapport moral par le président,*

*Présentation du rapport financier par le trésorier,*

*Vote des quitus,*

*Interventions des scientifiques : Jean-Claude Dauvin, Véronique Legrand,*

*Séance de questions-réponses,*

*Renouvellement et remplacement du tiers sortant, vote,*

*Présentation des objectifs pour 2012-2013,*

### **La parole à la salle.**

*Le président a présenté le bilan de l'année 2011-2012 avec un support visuel. Un résumé a été Distribué aux participants. En voici les principaux points :*

*Présentation du fonctionnement du Conseil d'administration et des attributions de chacun,*

### *Interactions avec les décideurs :*



*Notre principale victoire (encore semi-victoire) réside dans le refus de nouvelles autorisations de circuler sur l'estran, de la limitation du nombre de passagers, de l'opposition d'une vignette spéciale.*

### *Interactions avec les gestionnaires et les scientifiques de l'Environnement*

*Retour sur le comptage des pêcheurs à pied, à l'initiative de l'APP2R les 8 et 10 mars et participation au comptage national le 8 avril. Résultats : respectivement 849, 2147 et 2580 pêcheurs comptés, ce qui représente environ 5000 pêcheurs par grande marée de vive-eau, soit 1 pêcheur tous les 2,50 m en rapport linéaire sur la côte allant de la cale de Blainville au bois de pins. Par le calcul du nombre des pêcheurs, des jours possibles de pêches et du poids des coquillages on aboutit au constat de 90 tonnes de praires pêchées par an à Agon-Coutainville (20% du tonnage granvillais). La présentation des résultats aux autorités, offices de tourisme et presse a été réalisée le 21 mai. L'importance d'Agon-Coutainville pour la pêche à pied de loisirs se voit sur la carte de répartition des pêcheurs lors du*

comptage n aï (ext rapport transmis par Aires marines protégées).

## **Evaluation des prélèvements de praires**

- Considérant qu'une praire de la taille pêchable pèse entre 42 et 47 g,
- Considérant qu'un pêcheur moyen cueille environ 70 praires / marée ( au moins 50) on aboutit à un poids entre 2,1 kg à 3,3 Kg soit 2,7 kg de moyenne
- Estimant à 1500 à 1850 /marée le nombre des pêcheurs (75% du total)
- Estimant par an de 15 à 22 le nombre de jours possibles (haut <1,30m) et autorisés (de septembre à mai) pour la praire
- On aboutit aux chiffres suivants  
minimum de prélèvements/an : 47 T – maximum : 134 T  
moyenne annuelle : 90 T (20% du tonnage granvillais)

*Séances d'Initiations à la pêche : à la pissée ( 25 personnes) et à la forme (8 personnes).*

### *Communication interne et externe :*

*Réalisation de 2 numéros de « l'Echo du Ronquet », Une seule version papier, préférence aux envois par internet pour limiter les coûts.*

*Interviews des leaders d'opinion locaux (3 maires, directeurs OT, guide et pêcheur professionnel), extension de la pétition APP2R pour soutenir nos idées et objectifs: 1090 signatures à ce jour, articles de presse réguliers spécialement au moment de l'étude de J-C Dauvin et comptage.*

*Le rapport financier résumé ci-dessous a été également présenté :*

<i>reprise au 1/09/2011</i>	<i>1 545,70 €</i>
<i>Recettes de l'exercice 2011-2012</i>	<i>1 332,23 €</i>
<i>230 adhésions, dons et coquillages</i>	<i>1 297,00 €</i>
<i>intérêt livret 2011</i>	<i>35,23 €</i>
<i>Dépenses de l'exercice 2011-2012</i>	<i>920,81 €</i>
<i>Assurances SMAC</i>	<i>152,89 €</i>

<i>Adhésions (OT et APSAM)</i>	45,00 €
<i>Hébergement site OVH (deux ans)</i>	57,12 €
<i>Déplacements (Le Havre, Cherbourg)</i>	257,38 €
<i>Frais étude impact de la fourche</i>	217,44 €
<i>Papeterie, courriers, photocopies</i>	190,98 €
<i>Total solde en caisse</i>	1 957,12 €

*Les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité (72 voix = 42 présents et 30 représentés).*

### ***Intervention scientifique de Jean-Claude Dauvin, professeur de Biologie marine***

*à l'Université de Caen sur l'impact de la pêche aux praires à la fourche sur le site d'Agon-Coutainville:*

*Cette étude a été réalisée avec M. Navon et avec la participation de J.B. Delhay, J.P. Pezy et de l'APP2R.*

*Le problème était de savoir si la pêche à la fourche avait un impact sur la faune des sédiments grossiers dans lesquels vit la praire.*

*Partant de ses travaux précédents qui avaient montré la différence de comportement et de sensibilité des organismes vivant dans les sédiments lors d'un stress chimique le professeur Dauvin a réalisé une expérience autour de la tour du Ronquet.*

*La zone a été partagée en 4 quartiers dans lesquels ont été réalisés des comptages de pêcheurs, des carottages de sédiments au début et à la fin de la marée de mars. Un sondage témoin fait à l'extérieur de la zone pêchée complétait le dispositif. Les tamisages de sédiments, le comptage des espèces répertoriées effectués en laboratoire et les analyses statistiques montrent :*

- un impact certain de la pêche entre les secteurs pêchés et non pêchés,*
- une faible différence d'impact entre les secteurs où la fourche domine et ceux où elle ne domine pas. La différence existe mais elle n'est pas statistiquement représentative. Une recherche sur un plus grand nombre de prélèvements et sur plusieurs marées sont nécessaires pour affiner ces résultats. Le professeur Dauvin souhaite que le projet de programme national sur l'impact de la pêche de loisirs et ses pratiques aboutisse pour poursuivre ces études.*

***Intervention de Véronique Legrand, biologiste au Comité Régional des Pêches :***

## *la pêche professionnelle à la palourde.*

*Après avoir présenté les missions du Comité Régional des Pêches, parmi lesquelles figure le choix de mesures techniques pour adapter la pêche à la ressource disponible, Véronique Legrand a fait le point sur le nombre de pêcheurs professionnels de coquillages en Basse-Normandie. Pour la côte ouest du Cotentin, concernée par la pêche des palourdes, cela représente 105 pêcheurs sur les 277 pêcheurs à pied de Basse-Normandie. D'année en année ce nombre faiblit car ces professionnels observent une raréfaction du coquillage. Au vu de sa biologie et de sa dispersion il est difficile de prévoir l'état des stocks. En conséquence les professionnels ont proposé le partage du secteur pêchable en 3 zones dont une resterait en jachère. Mais l'application de cette solution s'avère impossible en raison de la difficulté de contrôle sur le large gisement et sa grande fréquentation. Elle a donc été abandonnée au profit de consignes plus sévères sur les périodes pêchables et les engins à utiliser (limités à la griffe à 2 dents) ceci afin de diminuer le prélèvement des pêcheurs de loisirs.*

### *Intervention de la salle*

*Une intervention a porté sur la lenteur des démarches administratives pour faire changer les pratiques. Une autre sur l'importance de la surveillance de la qualité des eaux venant de la Sienne.*

### *Intervention de Monsieur le Maire :*

*Max Avenel explique que cela fait longtemps qu'il est sensibilisé aux problèmes des tracteurs et que ses conversations avec la sous-préfète allaient dans le sens de l'APP2R. Il se félicite de l'avancement du projet du Conservatoire sur la pointe d'Agon.).*

### *Présentation des candidatures au CA :*

*Abel Smail qui se représente. Nouveaux candidats : Annie Yonnet, Gérard Gassin (Absent excusé). Les 3 candidats sont élus à l'unanimité.*

*Le président remercie la salle et présente les projets du CA pour l'année 2012-2013..*

*↳ Participation active aux réunions des comités auxquels nous sommes invités afin de promouvoir nos idées sur les engins destructeurs et aboutir à la suppression des fourches à cailloux et des grands rateaux,*

↳ Surveillance des dérives dans l'application de l'arrêté « Tracteurs sur l'estran »,

↳ Lancement d'une initiative concernant l'information du public en partenariat avec le Conseil Général, le Conservatoire du Littoral, les municipalités des 4 communes en bord de mer du canton, les offices de tourisme d'Agon-Coutainville, Blainville et Gouville,

↳ Poursuite de nos efforts de communication par l'envoi régulier de l'Echo du Ronquet par internet,

↳ Poursuite de nos actions d'initiation et d'éducation vers le grand public,

↳ Diffusion des éléments scientifiques acquis pour mieux comprendre le milieu et les impacts de la pêche à pied,

↳ Action en faveur de la fermeture du parking sauvage sur les dunes à l'extrémité de la charrière des saulx où se trouve la zone de départ des tracteurs -bus,

↳ Renforcement de partenariats avec les autres associations partageant nos points de vue avec l'objectif d'être présents au comité de gestion du future Par Naturel marin normand-breton

↳ Amélioration de l'animation du site internet.

La séance est levée à 19h00.

Le nouveau CA se réunit en séance ordinaire pour élire le nouveau bureau.

Le CA se compose de : Yves Coulomb, Jean-Claude Dauvin, Denis Galbadon, Gérard Gassin, Arlette Lalace-Dolonde, Max Lecampion, Abel Smail, Philippe Vigoureux, Annie Yonnet.

Sont élus à l'unanimité :

Président : Philippe Vigoureux,